

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BNC-DECLA-10-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 20/12/2019

**BNC – Régimes d'imposition et obligations déclaratives – Régime de la
déclaration contrôlée**

Positionnement du document dans le plan :

BNC - Bénéficiaires non commerciaux

Régimes d'imposition et obligations déclaratives

Titre 1 : Régime de la déclaration contrôlée

1

Le présent titre est consacré :

- au champ d'application (chapitre 1, cf. [BOI-BNC-DECLA-10-10](#)) ;
- aux obligations comptables (chapitre 2, cf. [BOI-BNC-DECLA-10-20](#)) ;
- aux obligations déclaratives (chapitre 3, cf. [BOI-BNC-DECLA-10-30](#)) ;
- aux associations agréées des membres des professions libérales et des titulaires des charges et offices (chapitre 4, cf. [BOI-BNC-DECLA-10-40](#)).